

## Politique du français

### Faculté de philosophie

**Politique adoptée par le Conseil de la faculté le 15 décembre 2008**

**en vigueur à partir de la session d'hiver 2009**

Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison.

Le Comité recommande par ailleurs l'application du barème suivant :

- pas ou peu de fautes (d'orthographe ou de syntaxe) : aucun point n'est enlevé;
- plusieurs fautes (d'orthographe ou de syntaxe) : 5% des points sont enlevés;
- un très grand nombre de fautes (d'orthographe ou de syntaxe) : 10% des points sont enlevés.

Il va sans dire :

1° que les objectifs particuliers de chaque cours et l'approche pédagogique adoptée par chaque professeur peuvent justifier de grandes différences dans les manières d'appliquer cette politique;

2° que les expressions « peu de fautes », « plusieurs fautes » et « un très grand nombre de fautes » ont des sens contextuels variant selon la longueur du texte examiné et selon que le travail est fait en classe sans dictionnaire ou grammaire à consulter ou qu'il est fait à la maison avec l'appui possible de divers instruments;

3° que le sens attribué à ces expressions peut varier selon la sensibilité de chaque professeur – l'un pouvant considérer négligeables deux ou trois fautes par page dans un examen fait en classe, alors que pour un autre, trois ou quatre fautes exigent déjà une pénalité;

4° que l'évaluation doit être adaptée si l'on est devant un étudiant dont le français n'est pas la langue maternelle.

Mais dans tous les cas, la note attribuée à un travail ou à un examen devrait être ventilée en conséquence de la présente politique, de façon **à permettre à chaque étudiant de savoir exactement combien de points éventuellement il a perdus pour la qualité du français et pourquoi.**

Cette politique sera énoncée dans les documents qui seront remis à chaque étudiant en début d'année et sera accessible sur le site Web de la Faculté. Les plans de cours y référeront.